

Compte rendu du déjeuner du CETF

Avec Gwenole Cozigou, Directeur en charge de la transformation industrielle & chaînes valeur avancées à la DG GROW

24 mai 2019

Entré il y a 35 ans à la Commission européenne, Gwenole Cozigou a partagé avec les membres du CETF sa vision sur le futur de la politique industrielle de l'Union européenne. Cela a été l'occasion de revenir sur la stratégie mise en place par la Commission européenne en 2017 et la pertinence de la réadapter aux enjeux d'aujourd'hui.

Quelles perspectives pour la politique industrielle de l'Union européenne ?

En 2017, la Commission européenne avait lancé une stratégie de politique industrielle centrée autour de trois grandes priorités : « smart », « green » et « global ». Gwenole Cozigou considère qu'avec les nouveaux enjeux numériques, le cadre réglementaire européen doit être réouvert afin de lui apporter davantage de souplesse.

Dès lors, plusieurs sujets devront à nouveau être réévalués et réadaptés aux exigences du nouveau monde numérique. Sont en particulier concernés :

- **Les questions de sécurité et d'éthique.** La Commission est actuellement en train d'évaluer le cadre juridique existant afin de l'adapter aux réalités de l'IA et de la robotique.
- **Les enjeux de cybersécurité.** La Commission européenne souhaite réviser la directive « Machines » afin de s'assurer que les données traitées par les machines soient protégées conformément au cadre européen.
De plus, l'UE coopère avec le Japon sur la réglementation des robots afin d'affiner le cadre de coopération entre les deux zones géographiques sur les cybers risques.
Ces enjeux devront également être abordés dans la directive sur les équipements radio électroniques (dite « RED »), ainsi que dans des actes délégués tels que ceux sur les « smart watch » afin de lutter contre la pédophilie en ligne.
- **La question de la protection de la propriété industrielle** est également clé.
- **La protection des données européennes** et les enjeux numériques. Comment allier les travaux entamés dans le marché unique numérique avec ceux du marché unique européen ?
- **La politique européenne en matière d'aides d'Etats** afin de soutenir le capital-risque européen et les enjeux de changement climatique.

En parallèle, la Commission lancera dans les prochains mois de nouveaux consortiums européens afin de soutenir la production industrielle européenne et d'assurer son leadership et son indépendance sur la scène internationale. Ces consortiums devraient ressembler à l'Alliance européenne sur les batteries qui a été lancée en début d'année.

Toutes ces initiatives seront encadrées par le nouveau budget européen qui doit encore être voté par le nouveau Parlement européen. En fonction de leur position sur la proposition initiale de la Commission, cette dernière pourrait sensiblement réajuster ses propositions afin de coller aux exigences des nouveaux élus.

Entre les réflexions en cours au sein de la Commission européenne, les demandes des parties prenantes industrielles européennes et les réflexions nationales et au niveau du Conseil (conclusions du Conseil du 27 mai sur la politique industrielle européenne), la pression de se fait de plus en plus ressentir afin de délivrer une nouvelle stratégie européenne sur ces questions. Le prochain Collège de Commissaires devrait donc sans trop de surprises s'atteler au sujet.

Les membres du CETF ont ensuite échangé avec Monsieur Cozigou. Les sujets suivants ont été abordés :

- Le Cloud européen : La Commission a lancé dans le cadre du marché unique numérique une initiative pour créer un cloud européen afin de stocker les données européennes en Europe. Tout l'enjeu majeur est maintenant de développer l'infrastructure adéquate afin que les technologies européennes puissent l'utiliser.
- L'assurance applicable aux véhicules autonomes : pour le moment la Commission cherche toujours à trouver un point d'équilibre pour répondre à cette problématique. En attendant, un accord a été trouvé entre les Institutions européennes (trilogues) sur le règlement la sécurité générale des véhicules. Ce règlement prévoit notamment l'instauration d'une boîte noire dans les véhicules autonomes.
- Les nouvelles mobilités : afin d'être à l'avant-garde sur ce sujet et de ne pas se faire dépasser, la stratégie de la Commission est d'adopter des normes européennes qui sont/seront suivies à l'internationale. L'UE est pour le moment la seule à avoir des normes pour les véhicules électriques, ce qui devrait forcer d'autres pays à les suivre.
- Les mesures de protection européenne : l'UE ne se veut pas protectionniste, mais n'hésite pas à mettre en place des mesures afin de protéger les plus faibles. C'est pour cela qu'elle a adopté des mesures contre le dumping social, ou encore filtre les investissements étrangers. Malgré tout, les enjeux sociaux devront davantage être abordés sous la prochaine Commission car il s'agit d'une vive demande des citoyens.
